

Territoires du Nord-Ouest		www.hlthss.gov.nt.ca
<b>Médicaments sur ordonnance</b>	<p><b>Seniors Benefits :</b> Une assurance médicaments est offerte aux personnes âgées de 60 ans et plus. La personne doit s'inscrire au programme; elle recevra une demande d'inscription avant son soixantième anniversaire de naissance. L'assurance-médicaments est administrée par l'Alberta Blue Cross pour le compte du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. La protection est de 100 % à l'égard des produits pharmaceutiques admissibles, qui figurent sur la Liste des médicaments couverts par le SSNA de Santé Canada, qui sont prescrits par un professionnel de la santé et qui sont distribués par un pharmacien agréé. Dans le cas des médicaments non assurés, vous pouvez demander une autorisation préalable à l'Alberta Blue Cross.</p> <p><b>Métis Health Benefits :</b> L'Alberta Blue Cross administre, pour le compte des Territoires du Nord-Ouest, le programme d'assurance médicaments à l'intention des Métis. La protection est équivalente à celle du SSNA.</p> <p><i>La province paie en dernier recours.</i></p>	
<b>Analyses de laboratoire et tests de diagnostic</b>	Le Health Care Plan des T.N.-O. prend en charge le coût des analyses de laboratoire, des radiographies et des tests de diagnostic qui sont nécessaires sur le plan médical ainsi que l'interprétation de ceux-ci, pour autant que ces services soient fournis dans un hôpital à un patient hospitalisé ou en clinique externe.	
<b>Hospitalisation</b>	Chambre standard.	
<b>Ambulance</b>	Aucune protection, sauf dans le cas des transferts entre hôpitaux.	
<b>Examens de la vue</b>	Aucune protection, sauf si l'examen est fait par un ophtalmologiste, auquel cas les personnes de tous âges sont assurées.	
<b>Lentilles intraoculaires (LIO)</b>	Les LIO rigides standard et les LIO souples ou pliables standard sont remboursées une fois au cours de la vie pour chaque œil.	
<b>Soins dentaires</b>	Certaines interventions particulières liées à une blessure de la mâchoire ou à une maladie.	
<b>Prothèses auditives</b>	Adultes âgés de 60 ans et plus - 675 \$ par prothèse auditive, 500 \$ par ajustement, 45 \$ par embout auriculaire, selon l'admissibilité.	
<b>Soins infirmiers et soins à domicile</b>	Selon les besoins médicaux, d'après l'évaluation de Health and Social Services des T.N.-O. pour les résidents qui détiennent une carte d'assurance-maladie des T.N.-O. valide. Les services comprennent les soins des pieds, l'intraveino-thérapie à domicile, le soutien à domicile, les soins infirmiers, les services nutritionnels, les soins palliatifs, la réadaptation et les soins de relève.	
<b>Physiothérapie</b>	Sur ordonnance d'un médecin et lorsque les services sont donnés dans un hôpital.	
<b>Chiropratique</b>	Aucune protection.	
<b>Podologie</b>	Aucune protection.	
<b>Autres services paramédicaux</b>	Ergothérapie et radiothérapie lorsque les services sont fournis par un établissement assuré.	
<b>Fournitures médicales</b>	Une protection limitée pour le matériel et les fournitures médicaux est offerte aux Métis autochtones qui sont des résidents ainsi qu'à tous les résidents âgés de 60 ans et plus. L'admissibilité est établie d'après la maladie ou l'affection.	
<b>Voyage</b>	La plupart des hôpitaux et des soins médicaux au Canada, grâce à une entente de facturation réciproque. Seule une protection limitée est offerte en cas de soins médicaux d'urgence fournis par des hôpitaux généraux approuvés situés à l'extérieur du Canada. Aucune protection pour les services ambulanciers par voie terrestre ou aérienne en cas d'accident ou de maladie.	
<p><b>REMARQUES :</b> Green Shield Canada met à jour les présents renseignements une fois par année; toutefois, les ministères de la Santé provinciaux font leur propre mise à jour. Le présent document constitue un aperçu général. Pour obtenir des renseignements plus détaillés, veuillez communiquer avec le ministère de la Santé provincial concerné. GSC n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude des renseignements contenus dans ce document. Ils ne doivent être utilisés qu'à titre de référence.</p>		